

SERVICE / DIVISION	Service de l'urbanisme / Planification du territoire	No SD SD-2024-3173		
OBJET	Recommander au conseil de renommer le centre communautaire Vimont situé sur le lot 1 232 342 du cadastre du Québec « Centre communautaire Eugénie-Lecot-Lavoie »			
No dossier(s) interne(s) : URB-2024-1239 No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 08-Vimont Date CE souhaitée : 2024-09-04 Date CM souhaitée : 2024-09-10				
Actions : TOPONYMIE <p style="text-align: center;">Résolution du CCU : CT-2024-10</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;">Requérant(s) Ville de Laval, propriétaire</td> <td style="width: 50%;">Représentant(s) Jean Lavoie</td> </tr> </table> <p>Adresse(s) 1900 rue Bédard</p> <p>Lot(s) 1 232 342</p>			Requérant(s) Ville de Laval, propriétaire	Représentant(s) Jean Lavoie
Requérant(s) Ville de Laval, propriétaire	Représentant(s) Jean Lavoie			
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)				
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS <p>Le comité de toponymie a pris connaissance de la demande de renommer le centre communautaire Vimont situé sur la rue Bédard dans l'ex-ville de Vimont, « Centre communautaire Eugénie-Lecot-Lavoie ».</p> <p>Eugénie Lavoie (née Lecot) (Saint-Vincent-de-Paul, Qc, 19 juillet 1913 - Laval, Qc, 23 février 1994) est la fille d'immigrants belges arrivés au Québec en 1905. Elle réside à Vimont durant plus de 60 ans, où elle élève 11 enfants et est maîtresse de poste. Pendant 42 ans (de septembre 1936 à juillet 1978), elle s'occupe du bureau de poste de Saint-Elzéar. À partir de 1952, le bureau de poste est situé au 1880, rue Bédard, sur le terrain adjacent au Centre communautaire Vimont. À compter de sa retraite en 1978, elle participe activement aux activités de la chorale féminine de Saint-Elzéar, du Club des fermières ainsi que du Club de l'âge d'or où, comme secrétaire, elle rédige les lettres (au maire de Laval et à l'archevêché) pour demander la construction d'un centre communautaire dans le quartier Vimont. Elle contribue également à l'accueil de nouveaux arrivants en les aidant dans différentes tâches ayant pour objectif de faciliter leur intégration dans la communauté.</p>				
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS				
ASPECTS FINANCIERS NE S'APPLIQUE PAS				
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS				
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS				
CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS				
REMARQUE(S) <p>Cette démarche est conforme aux critères de la politique de dénomination toponymique. Le nom proposé concerne une personne décédée depuis plus d'un an et qui a apporté une contribution significative au bien-être de la communauté (critère 10). Bien qu'il s'agisse d'une proposition de remplacement d'un nom par un autre et que le statu quo doit en principe être privilégié, le nom proposé ne cause aucun préjudice pour autrui et a une valeur historique (critère 12). Finalement, le nom proposé vise à améliorer la représentativité des femmes dans la toponymie lavalloise (critère 15).</p>				

SERVICE / DIVISION	Service de l'urbanisme / Planification du territoire	No SD SD-2024-3173
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de recommander au conseil de renommer le centre communautaire Vimont situé sur le lot 1 232 342 du cadastre du Québec «Centre communautaire Eugénie-Lecot-Lavoie», et ce, conformément à la résolution du comité de toponymie numéro CT-2024-10.		